

RAPPORT ANNUEL



ARCHIDIOCÈSE DE
Gatineau

2023



Archidiocèse de GATINEAU

www.diocesegatineau.org

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction
2	Initiatives pastorales
3	Synode
4	Milieus sécuritaires
5	Visite pastorale de l'évêque
6	Nouvelles du personnel
7	Fondation Novatio
8	Rapport financier

INTRODUCTION

L'archidiocèse de Gatineau regroupe 57 paroisses catholiques réparties sur le territoire de l'Outaouais. Depuis 2011, il est animé par Mgr Paul-André Durocher, archevêque.

L'archidiocèse est marqué par sa diversité : grande région urbaine entourée d'une importante région rurale; milieu essentiellement français où survit une fière minorité anglo-irlandaise; vagues d'immigration importantes, portugaise, libanaise, latino-américaine, haïtienne et africaine; disparité de richesse notable entre les régions urbaine et rurale. La fonction publique s'avère le moteur économique principal, alors que les industries de transformation connaissent un déclin important depuis quelques décennies.

L'Outaouais, comme l'ensemble du Québec, devient de plus en plus sécularisé. Les fidèles engagés se divisent entre résidents de longue date d'un certain âge et jeunes familles immigrantes qui affluent dans la région. Le clergé est majoritairement issu de l'immigration; On y retrouve quelques prêtres de communautés religieuses du Québec : pères maristes, oblats et montfortains. Une poignée de religieuses encore actives avancent en âge. Quelques mouvements soutiennent la vie spirituelle et engagée de leurs membres.

En dépit d'un certain appauvrissement, les communautés chrétiennes demeurent généralement engagées et dynamiques. Elles cherchent à répondre à l'appel du Pape François d'être ouvertes sur le monde et engagées dans la société. Centrées sur Jésus-Christ, animées par son Esprit, elles veulent être autant de sources d'espérance et de joie dans notre milieu.

INITIATIVES PASTORALES

En mars 2023, plusieurs délégués diocésains ont participé à une rencontre provinciale pour approfondir la synthèse québécoise de la consultation synodale qui avait eu lieu en 2022. Cette rencontre a généré de nombreuses propositions pour avancer sur les chemins de la synodalité.

En août, nous avons tenu un lac-à-l'épaule du Conseil diocésain de pastorale au centre Shalom d'Alexandria qui nous a permis de faire le point sur nos propres priorités pastorales diocésaines. Par la suite, Mgr Durocher a publié une lettre pastorale à ce sujet, invitant tous les diocésains et diocésaines à faire de l'écoute mutuelle leur priorité personnelle et communautaire dans le but de devenir de plus en plus une Église synodale.

Afin d'étudier et d'intégrer cette lettre pastorale, près de 250 diocésaines et diocésains ont vécu la démarche de la conversation spirituelle (ou la conversation dans l'Esprit) en une série de rencontres de zone au mois d'octobre. C'est une conversation humble, profonde et bienveillante qui implique une certaine manière d'écouter et de parler, éclairée par la Parole et guidée par l'Esprit Saint, empreinte de liberté, de vérité et de courage. Le but est d'aboutir à une prise de décision, partagée par tous les participants. Nous avons par ailleurs découvert que la conversation spirituelle est un outil précieux pour discerner et prendre des décisions sages en Église.

À la fin septembre, nous avons tenu une session de formation sur le catéchuménat, bien appréciée par les participants et participantes. Nous continuerons à travailler le sujet de la formation à la vie chrétienne en paroisse. Un rassemblement diocésain à la fin du mois de novembre a permis de faire un retour sur la Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ) à Lisbonne (une vingtaine de jeunes du diocèse y avaient participé) et de lancer officiellement la table diocésaine de la pastorale des jeunes. Près de 150 adolescents et jeunes gens ont participé à cette grande activité.

LA SYNODALITÉ

La vaste consultation lancée par le Pape François en octobre 2021 en vue du Synode des évêques de 2023-2024 a continué à porter du fruit dans notre diocèse tout au long de 2023.

Les rapports



Notre rapport diocésain a contribué à la rédaction de la synthèse québécoise sur la synodalité, publiée à l'automne de 2022. Celle-ci a été intégrée au rapport pan-canadien qui, à son tour, a permis de rédiger une synthèse nord-américaine au début de 2023. Les six rapports continentaux ont servi à rédiger l'instrument de travail, document de base pour les échanges lors de l'Assemblée synodale qui s'est déroulée à Rome en octobre 2023.

L'assemblée provinciale



En mars 2023, des délégués de partout au Québec se sont retrouvés à Trois-Rivières pour étudier la synthèse provinciale en profondeur. En est ressortie une série de recommandations pour une Église plus synodale, adressées à l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AÉCQ), aux diocèses et aux paroisses de la province.

Le suivi



La première session du Synode des évêques a produit une riche synthèse qui demande d'être étudiée en vue de la seconde session qui se déroulera cet automne. En décembre, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) faisait parvenir au diocèse une série de recommandations à cet égard. Notre Conseil diocésain de la pastorale s'occupe d'assurer le suivi à cet égard.

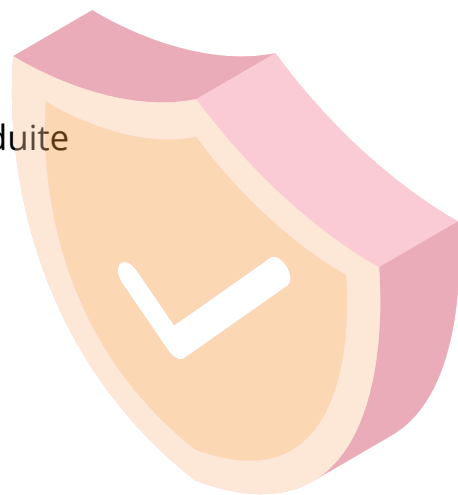
MILIEUX SÉCURITAIRES I

En juillet 2023, après avoir consulté plusieurs intervenants impliqués dans la sécurisation des milieux, Mgr Durocher a publié une nouvelle politique diocésaine sur ce sujet. Il a reconfiguré le comité aviseur diocésain pour en faire le Conseil diocésain pour les milieux sécuritaires, et il a établi une Équipe de gestion des signalements.

Cette nouvelle approche coordonne la prévention et la gestion de plaintes qui peuvent survenir dans trois domaines connexes : l'abus sexuel des mineurs et des adultes vulnérables; le harcèlement dans les milieux de travail; les infractions au code diocésain d'éthique et de conduite.

Pour chacun de ces domaines, un membre de l'équipe de gestion des signalements a été identifié pour accueillir les signalements:

- Abus sexuels de mineurs ou d'adultes vulnérables:
Mme Lise Duguay
- Harcèlement au travail
Mme Jeannette N'Daya Tshibangu
- Infractions au code d'éthique et de conduite
L'abbé Rodhain Kasuba



MILIEUX SÉCURITAIRES II

En plus du Conseil diocésain pour les milieux sécuritaires et l'équipe de gestion des signalements, le texte de référence du diocèse prévoit qu'un coordonnateur ou une coordonnatrice des milieux sécuritaires soit désigné(e). En l'occurrence, il s'agit de Mme Chantal Duguay, qui s'occupe de cette responsabilité depuis plus d'un an.

Durant 2023, elle s'est consacrée à la formation des répondants paroissiaux pour la sécurisation des milieux. Elle a rédigé ou peaufiné de nombreux documents pour soutenir cette formation et a contribué à la clarification des dossiers et des procédures. Elle a entrepris des négociations pour établir une entente avec le Service de police de Gatineau pour la vérification judiciaire des postes jugés à risque élevé, entente qui a été conclue au début de 2024.

Elle a participé à la session de formation provinciale qui s'est déroulée à Granby au début de novembre pour tous les délégués et répondants diocésains du Québec. L'archidiocèse de Gatineau continue à faire preuve de détermination dans son engagement à faire de toutes ses paroisses des milieux où tous et toutes peuvent se savoir en sécurité.



VISITE PASTORALE DES PAROISSES

Mgr Durocher avait entrepris en octobre 2022 un long pèlerinage qui le mènerait de semaine en semaine à travers toutes les paroisses du diocèse. Ce projet de dix mois, complété en septembre 2023, lui a permis de rencontrer les paroissiens et paroissiennes et de célébrer l'Eucharistie du dimanche avec eux.

Chaque équipe paroissiale a préparé un rapport compréhensif de la vie de la communauté qu'elle a présenté à l'archevêque. Celui-ci a entendu leurs joies et leurs espoirs, leurs craintes et leur déceptions. Ce furent des temps de partage riches et forts qui ont permis de solidifier la concertation entre les paroisses et l'équipe diocésaine.

Mgr Durocher doit préparer des synthèses propres à chacune des cinq zones afin de continuer la réflexion sur les enjeux partagés. En 2024, il espère aussi pouvoir consacrer du temps aux communautés religieuses et aux mouvements présents dans l'archidiocèse.

JAN	Zone anglaise La douzaine de communautés de langue anglaise réparties dans le diocèse.
FÉV- MARS	Zone Centre La dizaine de communautés chrétiennes de la ville de Gatineau qui se trouvent à l'est de la rivière Gatineau.
MAI- SEPT	Zone Ouest La demi-douzaine de communautés chrétiennes de la ville de Gatineau qui se trouvent à l'ouest de la rivière Gatineau.

NOUVELLES DU PERSONNEL

En 2023, des gens nous ont quitté, d'autres se sont joints à nous pour assurer l'animation de nos paroisses et de notre équipe diocésaine. Voici quelques-uns de ces changements.

PRÊTRES DE PAROISSE

L'abbé Daniel Granger s'est retiré du ministère paroissial pour se consacrer à temps plein au ministère dans les milieux de santé.

Le père Didier Hadonou l'a remplacé pour quelques mois à Notre-Dame-de-l'Île, jusqu'à ce qu'il prenne la relève de l'abbé Clay Mamvemba à Jean XXIII au tout début de 2024. En effet, l'abbé Clay a été rappelé dans son diocèse pour assumer de nouvelles fonctions. Le père Guy Bertrand a pris la relève du père Didier dans Hull.

L'abbé Constantin Houétoungan a été libéré du ministère à Ste-Rose, St-Antoine et Saints-Anges, pour se consacrer à la formation personnelle. Son confrère Maurille Apovo a pris la relève.

ÉQUIPE DIOCÉSAINE

Mme Léa Normandeau a pris sa retraite après 20 ans de service au diocèse. Elle a été remplacée par Mme Anne-Caroline N'Guessant comme adjointe administrative à la direction.

Le frère Mario Béland est rendu responsable de la pastoral sociale et missionnaire pour le diocèse.

Fruit des consultations synodales impliquant toutes les paroisses sur le territoire de l'archidiocèse, la Fondation Novatio se dresse comme un phare d'espoir. Elle nous offre une manière de traduire en action nos valeurs et la parole de Dieu, et d'aider les autres. C'est notre centre collectif et partagé. Novatio s'engage profondément à cultiver un environnement qui encourage la collaboration, unissant les individus, les paroisses et les communautés pour cocréer des possibilités infinies et célébrer les efforts collectifs dans les paroisses où se manifeste le partage de temps, de talents, d'énergie et de ressources qui font rayonner nos communautés.

Vos dons d'aujourd'hui donnent vie à nos communautés de demain

La balle est lancée et l'Esprit Saint est à l'œuvre. Déjà, onze projets novateurs de pastorale et d'engagement social soumis par des paroisses et des organismes communautaires en 2023 ont reçu un coup de pouce financier totalisant 71 270 \$. Une première tranche de 20 000 \$ a été versée au Fonds de Réconciliation avec les Autochtones, un effort de grande importance. Nous espérons cultiver des relations de confiance, d'être à l'écoute et d'apprendre à marcher ensemble. Les Brunchs de l'Archevêque ont marqué le début de la première campagne annuelle avec un objectif de 50 000 \$ et ils ont également permis de lever plus de 22 000 \$ qui ont été remis à 26 organismes de bienfaisance dans notre région. Et ce n'est qu'un début !

Vos dons aujourd'hui, à travers cette première campagne annuelle de financement, est l'expression de votre engagement pour l'avènement d'un avenir meilleur et pour aider ceux qui en ont le plus besoin. Novatio poursuivra cet élan pour soutenir d'autres projets en 2024. Pour plus d'information sur l'héritage philanthropique, la manière dont vous pouvez créer un changement durable aujourd'hui et pour les générations à venir, vous pouvez contacter madame Monique Washnuk, conseillère en développement philanthropique à la Fondation, 819-771-8391, poste 323, philanthropie@diocesegatineau.org.

Pour contribuer :
[Fondation Novatio](#)



RAPPORT FINANCIER

1er juillet 2022 – 30 juin 2023

Avec l'ajout des paroisses de la région de Gracefield et Maniwaki en juin 2022, l'archidiocèse de Gatineau compte 57 paroisses et missions qui ont chacune leur budget spécifique comme elles sont des corporations distinctes. La corporation de l'archidiocèse a également son budget d'opération dont l'année financière s'échelonne du 1er juillet au 30 juin, contrairement aux paroisses dont le budget est selon l'année civile.

Essentiellement, les revenus du diocèse sont de quatre sources : les contributions diocésaines des paroisses (10% de leurs revenus assujettis); les intérêts sur les placements; les locations de locaux et de salles au Centre diocésain et les suites/chambres à la Maison Saint-Joseph voisin de la cathédrale; de même que les revenus divers (dons, intentions de messes et autres).

Les charges pour les services diocésains et les services aux paroisses sont de leur côtés de quatre niveaux : les salaires du personnel des services diocésains et de la Maison Saint-Joseph (résidence pour les prêtres); les salaires de prêtres en paroisse (spécialement pour les prêtres qui sont mandatés dans plusieurs paroisses); les projets des services pastoraux diocésains (initiation chrétienne, formation, pastorale sociale et missionnaire); et l'entretien des édifices du Centre diocésain et de la Maison Saint-Joseph.

Enfin, les actifs de l'archidiocèse au 30 juin 2023 (la valeur totale de la corporation incluant son patrimoine monétaire et ses propriétés, meubles et immeubles) s'élevaient à 23 098 594\$. En plus de la Maison Saint-Joseph, les propriétés de l'archidiocèse comprennent le couvent des Servantes de Jésus-Marie qui est intégré depuis juin 2020 à l'immeuble du Centre diocésain. Les Servantes ont assumé le coût de construction de cet édifice, mais le diocèse en est le propriétaire.

RAPPORT FINANCIER

(1er juillet 2022 au 30 juin 2023)

Revenus:

- Contribution des paroisses: 437 253\$
- Placements: 280 535\$
- Loyers: 158 035\$
- Autres: 91 344\$
- Fonds divers: 100 200\$



Total des revenus: 1 067 367\$

Dépenses:

- Salaires des services diocésains: 568 505\$
- Gestion des bâtiments: 227 970\$
- Pastorale et communication: 36 067\$
- Gestion administrative: 199 745\$
- Autres: 114 520\$



Total des dépenses: 1 146 807\$

Déficit: (79 440\$)

Note: les fonds divers dans les revenus sont pour le fonds vocation, le fonds compensations et le fonds pastoral